

5

bonnes
raisons
de s'associer

avec une plateforme Initiative
pour agir dans les
quartiers

Initiative
france

Un réseau. Un esprit

1 Faciliter l'accès à la création d'entreprise de vos adhérents et bénéficiaires

Associez-vous à un réseau majeur du soutien à la création, la reprise et la croissance d'entreprise finance et accompagne près de 20 000 entrepreneurs chaque année.

Il s'agit d'une solution efficace pour accompagner vos bénéficiaires et adhérents dans leur projet entrepreneurial.



2 Proposer une expertise au service des entrepreneurs

L'intervention des plateformes Initiative comprend à la fois une expertise financière avec un financement en fonds propres et un accompagnement par les 950 permanents et les quelque 5 000 chefs d'entreprises expérimentés qui s'impliquent dans le réseau. Avec des résultats probants : un taux de pérennité de 90 % à trois ans et des entreprises plus solides et créatrices d'emploi.

3 Offrir un accompagnement personnalisé tout au long du parcours de création

L'entrepreneur est au cœur de la mission du réseau Initiative. Les plateformes nouent des relations fortes avec l'ensemble des partenaires locaux pour un meilleur accompagnement de l'entrepreneur à chaque étape de son projet.



4 Accroître la dynamique économique des quartiers

Les plateformes couvrent l'ensemble des quartiers prioritaires et leurs savoir-faire contribuent à la concrétisation de projets économiques. La création d'activité au sein de ces territoires favorise l'emploi pour les habitants et l'accès à des services de proximité.



5 Etre partenaire d'un réseau national

S'associer à une plateforme Initiative, c'est collaborer avec une association locale appartenant à un réseau national partageant un métier et des valeurs basées sur la confiance, la gratuité et la proximité.



Un modèle d'accompagnement et de financement des entrepreneurs reconnu d'utilité publique

Le réseau Initiative est le premier réseau associatif français de financement et d'accompagnement des créateurs d'entreprise avec 223 associations locales adhérentes, plus de 16 700 entreprises accompagnées et plus de 44 000 emplois créés ou maintenus par an. Ces plateformes partagent toutes un mode d'intervention commun reposant sur deux grandes idées complémentaires.



Le prêt d'honneur sans intérêts et sans garanties, qui permet le renforcement des fonds propres des créateurs et repreneurs d'entreprise. Ce prêt d'honneur facilite ensuite l'accès de l'entrepreneur à un financement bancaire complémentaire, les banques s'appuyant sur l'expertise des plateformes et leur travail approfondi mené en amont.

L'accompagnement des nouveaux entrepreneurs pendant toute la durée de remboursement du prêt, notamment par des parrains bénévoles issus du monde de l'entreprise. Les entreprises accompagnées par le réseau Initiative enregistrent un taux de pérennité de 90 % trois ans après leur création contre un taux national de 68 % (source INSEE) témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet.

Avec ses 223 implantations métropolitaines et ultramarines, le réseau Initiative France couvre l'ensemble du territoire français.